

REPUBLIQUE FRANCAISE
COMMUNE D'OULLES EN OISANS

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS N°: 51
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil dix-huit, le dimanche 26 août à 16h00, le Conseil municipal de la Commune d'Oulles-en-Oisans, dûment convoqué le mardi 21 août 2018, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur GIRARD Stéphane, Maire.

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE : 7

PRÉSENTS :

Stéphane GIRARD, Clotilde CORRENOZ, Maurice NICOLUSSI, , Patrick HUSTACHE, , Marc PARISET

ABSENTS : Edouard BOS ; Michel JORCIN

POUVOIRS : Michel JORCIN à Stéphane GIRARD

Madame Clotilde CORRENOZ a été désignée secrétaire de séance.

OBJET : projet réfection de la Bergerie du Carrelet : demande de subvention au Parc national des Écrins (PNE)

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal que le projet de *réfection de la Bergerie du Carrelet* bénéficie d'ores-et-déjà d'une subvention conjointe de la Région (PDR) et de l'Europe (FEADER) à hauteur de 37 987,22 €, et propose de solliciter également le concours du Parc national des Écrins, en tant que commune membre.

| Dépenses | | Recettes | | |
|--------------------------------------|--------------------|--------------------------|--------------------|--------------|
| Nature | Montant HT | Financier | Montant | Taux |
| AMOA | 3 520,00 € | Région Rhône-Alpes | 18 993,61 € | 25 % |
| Remplacement toiture et isolation | 62 887,05 € | Europe (FEADER) | 18 993,61 € | 25 % |
| Remplacement menuiseries extérieures | 10 794,20 € | Parc national des Écrins | 23 160,38 € | 30 % |
| | | Autofinancement | 15 440,25 € | 20 % |
| TOTAL DÉPENSES | 77 201,25 € | | 77 201,25 € | 100 % |

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité approuve la réalisation du projet tel que présenté, sollicite le concours financier du Parc national des Écrins à hauteur de 23 160,38 €, correspondant à 30% des dépenses prévisionnelles, et charge Monsieur le Maire d'effectuer toutes les démarches nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme

Le Maire,
Stéphane GIRARD

